

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 635

24 mars 2009

SOMMAIRE

Ace Asset Management Holding S.A.	30438	Lamar S.à r.l.	30438
Ace Fund Consultant S.A.	30438	Leia Investments S.A.	30470
Advent Coral S.à r.l.	30455	Marfinco S.A.	30468
Advent Pharma Holding	30469	Matrix European Prime Property Fund	
AMBD SICAV	30438	One S.A.	30441
Anchor International S.A.	30453	Micaze S.A.	30436
ArcHouse Projects & Design S.A.	30440	Moor Park Holdings Luxembourg S.à r.l.	
Argentabank Luxembourg S.A.	30472	30459
Argentabank Luxembourg S.A.	30473	Morgan Stanley International Finance S.A.	
ARROWBRAY SECURITIES Luxembourg		30450
SA	30435	Perarius Properties S.A.	30471
C2K Technologies S.à r.l.	30471	P.F. Retail Holdings BZ	30443
Camara S.à r.l.	30478	PPL	30445
CAPA-NOA participations S.A.	30439	S5 Champion S.à.r.l.	30459
City's S.à r.l.	30437	S5 Champion S.à.r.l.	30459
CommCapital S.à r.l.	30440	 Scooter Holding Partners 1	30441
Delamare Holdings BV Luxembourg		Sea-Invest Afrique S.A.	30479
branch	30447	Sophis Holding GP (Luxembourg) S.à.r.l.	
Effigi S. à r.l.	30450	30455
Elektro Bernd Elsen	30435	Springer Science + Business Media S.A. ..	30456
Eurohealth International S.A.	30440	Synapse Finance S.A.	30447
FlowInvest (Lux) Holding Company S. à r.l.		Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l.	30442
.....	30479	Trans Americo Sàrl	30436
Gardiners Luxembourg S.à r.l.	30439	Tritax Polska N°1 Investments Company	
Genitec S.A.	30477	Sàrl	30470
Glaisins Investment S.A., SPF	30436	Tritax Polska N°1 Investments Company	
HECF Marienstrasse S.à r.l.	30434	Sàrl	30470
Immobilière Deluxe S.à r.l.	30478	Vinolux S.A.	30480
INGLENOOK Consulting S.à r.l.	30449	Wasteholdco 1 S.à r.l.	30448
Jakin Holding Sàrl	30469	Watt Sun S.à.r.l.	30443
Jasina Holding S.A.	30434	Westra Investments S.A.	30437
JD Coaches Sàrl	30468	White Mountains International S.à r.l. ...	30463
Kempen AM Luxemburg S.A./N.V.	30476	Wing Equity S.A.	30479
KKR International Flooring 1 S. à r.l.	30478	Xenocrate Consulting S.A.	30443
Kravid S.à.r.l.	30439	Zephyr Capital Investments S.A.	30475
La Bargemone Property S.A.	30435		

HECF Marienstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 133.433.

Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 23 février 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Jan Henneau en tant que gérant B de la société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

* Monsieur David Braaten, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en tant que gérant B de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 26 février 2009.

Pour extrait analytique conforme

Par: Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009030550/7832/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08807. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Jasina Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 105.084.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 22 janvier 2009 à 09.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Jean QUINTUS, Monsieur Joseph WINANDY et COSAFIN S.A., de leur poste d'Administrateur.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux Administrateurs:

Monsieur Serge CAMMAERT, Administrateur de Sociétés,

Né à Hamme (Belgique) le 01.05.1970

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Monsieur Dominique RANSQUIN, Administrateur de Sociétés,

Né à Namur (Belgique) le 04.09.1951

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

FIDELIN S.A., Administrateur de Sociétés,

RCS Luxembourg B 46740

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

qui termineront les mandats des Administrateurs démissionnaires.

- L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Pierre SCHILL de son poste de Commissaire aux Comptes de la société.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer en remplacement:

BANQUE DELEN Luxembourg S.A.

RCS Luxembourg B 27146

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- qui terminera le mandat du Commissaire démissionnaire.

Les mandats des nouveaux Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale

Extrait sincère et conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009030628/660/35.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02148. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

La Bargemone Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 141.786.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 février 2009

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2014:

- Monsieur Benoît DE FROIDMONT, directeur de sociétés, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L - 1940 Luxembourg;

- Monsieur Adrien ROLLE, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L — 1940 Luxembourg;

- Monsieur Miguel REYNDERS, administrateur de sociétés, demeurant au 167, route de Longwy, L- 1941 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2009:

- GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., 83, Pafebruch, L - 8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009030557/9534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06358. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Elektro Bernd Elsen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6562 Echternach, 117, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 98.889.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009030591/7542/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00575. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

ARROWBRAY SECURITIES Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 107.211.

Extrait des délibérations portant à publication de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 10 décembre 2008 à 10 heures

Décisions

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'accepter la démission de Monsieur Alexandros PETROUTSOPOULOS de sa fonction d'administrateur de la société.

- de nommer administrateur Monsieur Antonios NASIMPIAN, né à Athènes, le 29 novembre 1 967, demeurant en Grèce, 17123 Nea Smirni, Agias Sofias str., 119, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030632/4286/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08647. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Trans Americo Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4670 Differdange, 153, rue de Soleuvre.
R.C.S. Luxembourg B 40.482.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour TRANS AMERICO S.à r.l.

Paolo Daniel MARQUES DE ARAUJO / Danielle WEBER

Directeur Technique / Gérante

Référence de publication: 2009030579/7363/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00713. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Glaisins Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 133.100.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009030587/323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08685. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Micaze S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 29.396.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 22 janvier 2009 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Jean QUINTUS, Monsieur Joseph WINANDY et COSAFIN S.A., de leur poste d'Administrateur.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux Administrateurs:

Monsieur Serge CAMMAERT, Administrateur de Sociétés,

Né à Hamme (Belgique) le 01.05.1970

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Monsieur Dominique RANSQUIN, Administrateur de Sociétés,

Né à Namur (Belgique) le 04.09.1951

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

FIDELIN S.A., Administrateur de Sociétés,

RCS Luxembourg B 46740

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

qui termineront les mandats des Administrateurs démissionnaires.

- L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Pierre SCHILL de son poste de Commissaire aux Comptes de la société.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer en remplacement:

BANQUE DELEN Luxembourg S.A.

RCS Luxembourg B 27146

287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- qui terminera le mandat du Commissaire démissionnaire.

Les mandats des nouveaux Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale

Extrait sincère et conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009030629/660/35.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02141. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Westra Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 61.769.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 16 janvier 2009 à 17.00 heures

Décisions

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'accepter la démission de Monsieur Alain NOULLET de ses fonctions d'administrateur de la société,
- de nommer avec date d'effet au 1^{er} février 2009 aux fonctions d'administrateur Monsieur Bart LAMMENS, né le 16 octobre 1961 à Sint Truiden (Belgique), demeurant B-3800 Sint Truiden (Belgique), Zepperenweg, 93, jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014.
- d'informer le Registre de commerce et des sociétés que Monsieur Stéphane BIVER réside professionnellement L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030631/4286/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08652. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

City's S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8015 Strassen, 38, rue des Carrefours.

R.C.S. Luxembourg B 124.677.

RECTIFICATIF

Extrait des cessions de parts sociales

Une erreur s'est glissée dans l'extrait du 08 juillet 2008.

En effet, un contrat de cession d'actions entre Monsieur Romain HUBERTY et ERHA S.à.r.l. avait été signé en date du 02 janvier 2008, dans lequel Monsieur Romain HUBERTY cédait ses 56 parts sociales à ERHA S.à.r.l. mais celui-ci n'a pas fait l'objet des dépôts légaux.

Par la présente, nous régularisons la répartition des associés en date du 08 juillet 2008:

ERHA S.à.r.l.: 56 parts sociales

Monsieur Michaël BONN: 44 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

CITY'S S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030561/780/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06947. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

AMBD SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 47.419.

Le rapport annuel au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009030565/660/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08790. - Reçu 98,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090034791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Lamar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 110.816.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prise par l'actionnaire unique en date du 19 février 2009 que

Mr Jörgen Nilsson, né le 11 mai 1967 ayant son adresse professionnelle au 63-65 Route de merl, L-2146 Luxembourg, a été élue aux fonction de seul gérant en remplacement de Mme Laura Laine, Mr Ole Christensen-Hartmann, Mr Marc Lefèbre et Mr Joergen Jessen, ayant leur adresse professionnelle au 534 Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, pour une période indéterminée, au 19 février 2009.

Luxembourg, le 26 février 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009030566/9829/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00178. - Reçu 89,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090034876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Ace Asset Management Holding S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. Ace Fund Consultant S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 27.291.

EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenu en date du 13 février 2009 que:

Sont réélus en qualité d'Administrateurs, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Patrick SCHELLENBERG, né le 10/07/1951 à Lancy, Suisse, demeurant professionnellement au 01 Avenue du Tribunal-Federal, CH-1004 Lausanne, Suisse.

Est réélu Commissaire aux comptes pour la même période:

- H.R.T. Révision S.A., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la démission, en sa qualité d'Administrateur de:

- Monsieur Rodolphe GERBES, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009030639/802/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06861. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090034659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Gardiners Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 78.049.

—
EXTRAIT

Mr David Harvey en sa qualité d'associé unique de la Société a cédé le 10 février 2009 les 500 parts sociales qu'il détenait dans la Société au profit de la société Gems Trustees Limited avec siège social à Nérine House, St George's place St Peter Port Guernsey GY 1 6 GT, immatriculé au Registre de Guernsey sous le numéro 45910 en sa qualité de trustee du Griffin Trust.

De sorte qu'au 10 février 2009 l'associé unique de Gardiners Luxembourg Sàrl est Gems Trustees Limited, en sa qualité de trustee du Griffin Trust, titulaire de 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal
Gérant

Référence de publication: 2009030636/6762/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00519. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Kravid S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 55.402.

—
EXTRAIT

Mr David Harvey en sa qualité d'associé de la Société a cédé le 10 février 2009 les 400 parts sociales qu'il détenait dans la Société au profit de la société Gems Trustees Limited avec siège social à Nérine House, St George's place St Peter Port Guernsey GY 1 6 GT, immatriculé au Registre de Guernsey sous le numéro 45910 en sa qualité de trustee du Griffin Trust.

De sorte qu'au 10 février 2009 les associés de Kravid Sàrl sont:

- Gems Trustees Limited, en sa qualité de trustee du Griffin Trust, titulaire de 400 parts sociales ordinaires;
- Kristel Segers, titulaire de 50 parts sociales ordinaires;
- Christophe Gammal, titulaire de 50 parts sociales privilégiées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal
Gérant

Référence de publication: 2009030637/6762/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

CAPA-NOA participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 82.786.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009030641/9120/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04926. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

CommCapital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 4.604.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 106.053.

—
EXTRAIT

L'associé unique a accepté, lors de l'assemblée générale tenue en date du 16 juin 2008, la démission de Madame Lillian Lin Xia de sa fonction d'administrateur A de la Société avec effet au 9 mai 2008.

Depuis le 9 mai 2008 le conseil d'administration de la Société se compose comme suit:

- John Cornelius Marshall, gérant A
- Phillip James Cole, gérant B
- Anthony Roberts, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Halsey Group Sàrl
Signatures
Domiciliaire

Référence de publication: 2009030638/6762/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2009, réf. LSO-DB03938. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

ArcHouse Projects & Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 131.521.

—
EXTRAIT

La société ARCHOUSE PROJECTS & DESIGN S.A. (Ultérieurement désignée la «Société») informe que Maître Jean-Pierre HIGUET, Avocat à la Cour, né le 23 novembre 1960 à Couvin (Belgique), demeurant à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, a été désigné en qualité de représentant permanent de la société COMPANIES AND FOUNDATION ADMINISTRATION S.A., administrateur de la «Société», pour la représenter auprès de la «Société» en vertu de l'article 51 bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (article ajouté par la loi du 25 août 2006).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009030633/4286/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08642. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

Eurohealth International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 132.948.

Le soussigné, Gustave Vogel, demeurant professionnellement au 33 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur dans la société, EUROHEALTH INTERNATIONAL S.A. 33 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B N°132.948.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009031471/576/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07139. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Matrix European Prime Property Fund One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.098.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 26 janvier 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Madame Elena MORRISOVA de sa fonction de «Verwaltungsratsmitglied» et ce avec effet immédiat;

* Monsieur Jacques DE PATOUL de sa fonction de «Verwaltungsratsmitglied» et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Jan Willem Overheul, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de «Verwaltungsratsmitglied» de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée de six ans.

* Monsieur Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de «Verwaltungsratsmitglied» de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 23 février 2009.

Pour extrait analytique conforme

Hille-Paul Schut

Verwaltungsratsmitglied

Référence de publication: 2009031464/9168/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00192. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Scooter Holding Partners 1, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 96.918.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale tenue en date du 16 octobre 2008

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 16 octobre 2008, que:

- L'assemblée générale a approuvé le transfert des parts sociales suivantes de la Société comme suit:

* Transfert de 286 parts sociales détenues par Deutsche Morgan Grenfell Capital Italy S.C.A. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 1.185 parts sociales détenues par Piaggio Acquisition S.à r.l. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 1 part sociale détenue par Deutsche Morgan Grenfell Development Capital Italy S.A. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 4 parts sociales détenues par Brederode International S.à r.l. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 94 parts sociales détenues par Tynet Limited à Electa Capital Partners S.A. -compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 277 parts sociales détenues par TPG Partners II, L.P. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 29 parts sociales détenues par TPG Investors II, L.P. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 19 parts sociales détenues par TPG Parallel II, L.P. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 1 part sociale détenue par TPG 1999 Equity Partners II, L.P. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 20 parts sociales détenues par Kertch S.L. à Electa Capital Partners S.A. -compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 24 parts sociales détenues par Mercapital Sociedad De Capital Inversion B.V. à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 14 parts sociales détenues par FOND-ICO Fondo de Capital Riesgo à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 12 parts sociales détenues par Andreu RABASA NEGRE à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 5 parts sociales détenues par Rosa Maria RABASA NEGRE à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 6 parts sociales détenues par Santiago RABASA PALET à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 6 parts sociales détenues par Andreu RABASA PALET à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 4 parts sociales détenues par Marta RABASA PALET à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 4 parts sociales détenues par Maria Mercè RABASA PALET à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 7 parts sociales détenues par Albert ADAMI RABASA à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 1 part sociale détenue par Xavier PRAT RABASA à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg;

* Transfert de 1 part sociale détenue par Marta PRAT RABASA à Electa Capital Partners S.A. - compartiment G, siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg le 20 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009031629/751/59.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00318. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.724.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 24 février 2009

- L'associé unique accepte la démission de Taurus Euro Retail II Holding S.à r.l. avec effet au 5 janvier 2009 au poste de gérant unique de la société.

- L'associé unique décide de nommer avec effet au 5 janvier 2009, Mademoiselle Carla Alves Silva, Head of Business Unit, demeurant professionnellement 412F, route d'Esch L-1030 Luxembourg, au poste de gérant unique de la société. Le gérant unique est nommé pour une durée indéterminée.

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue du Plébiscite L-2341 Luxembourg au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg avec effet au 5 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Pour Taurus Euro Retail II Poland S.à r.l.

Carla Alves Silva / Dimitri Holderbach

Référence de publication: 2009031772/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00456. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Watt Sun S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 97.967.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 28 avril 2008, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- S.à r.l. WATT SUN, dont le siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur, a été dénoncé en date du 8 novembre 2004, B97967

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Claudine DE LA HAMETTE, juge, et liquidateur Maître Laurent MERTZ, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 19 mai 2008 au greffe de la dix-huitième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Maître Laurent MERTZ
22, rue Marie-Adelaïde
L-2128 Luxembourg
Le curateur

Référence de publication: 2009031761/289/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07158. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Xenocrate Consulting S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 77.919.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 28 avril 2008, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- S.A. XENOCRATE CONSULTING, dont le siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, a été dénoncé en date du 2 mai 2006, RCS: B77919

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Claudine DE LA HAMETTE, juge, et liquidateur Maître Laurent MERTZ, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 19 mai 2008 au greffe de la dix-huitième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Maître Laurent MERTZ
22, rue Marie-Adelaïde
L-2128 Luxembourg
Le curateur

Référence de publication: 2009031760/289/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07159. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

P.F. Retail Holdings BZ, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 134.693.

—
In the year two thousand and nine, on the eleventh day of February.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

The private liability company SHIHAN HOLDINGS Ltd. having its registered office at 146, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola British Virgin Islands (British Virgin Islands 208951 Register of companies),

here represented by Mr Max MAYER, employee residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on February 6th, 2009.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of a Limited Liability Company established in Luxembourg, under the name of P.F Retail Holdings BZ, having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2a, rue des Capucins, incorporated following a deed of the undersigned notary on December 11th, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 178 of January 23rd, 2008, registered at the Companies and Trade of Luxembourg section B.134.693.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to document the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder decides to change the closing date of the accounting year from September 30th, to December 31st, and in consequence to amend article 10 and the first paragraph of article 11 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 10.** The Company's financial year start on January 1st, of each year and ends on December 31st, of the same year".

" **Art. 11. (1st paragraph).** Each year, on December 31st, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account."

Transitory provision

The financial year which started December 11th, 2007 shall finish on December 31st, 2008.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 800.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Foist die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundneun, am elften Februar.

Vor Maître Paul DECKER, Notar mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung SHIHAN HOLDINGS Ltd, mit Sitz in 146, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola British Virgin Islands (British Virgin Islands 208951 Register of companies)

hier vertreten durch Herrn Max MAYER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg,
aufgrund einer Vollmacht, gegeben am 6. Februar 2009.

Die obengenannte Vollmacht, unterzeichnet von der erschienenen Person und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Die alleinige Gesellschafterin hat den Notar dazu aufgefordert, festzuhalten, dass sie die Alleingesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung in Luxemburg unter dem Namen P.F Retail Holdings BZ mit Sitz in L-1313 Luxembourg, 2a, rue des Capucins ist, welche durch notarielle Urkunde des unterzeichneten Notars vom 11. Dezember 2007 gegründet wurde, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 178 vom 23. Januar 2008

eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister von Luxemburg Sektion B, Nummer 134.693.

Die alleinige Anteilhaberin ersucht den amtierenden Notar folgendes festzuhalten:

Einzigter Beschluss

Die alleinige Anteilhaberin beschliesst das Abschlussdatum des Geschäftsjahren vom 30. September auf den 31. Dezember abzuändern und infolge Artikel 10 und der ersten Absatz von Artikel 11 der Satzung abzuändern wie folgt:

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember des selben Jahres.

Art. 11. (1. Absatz). Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, per 31. Dezember, wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasse sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt

Übergangsbestimmung

Das Geschäftsjahr war am 11. Dezember 2007 begann soll am 31. Dezember 2008 enden.

Schätzung der Kosten

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche die Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf 800,- EUR geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Englisch verfasst worden ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dies auf Anfrage des Komparenten. Im Falle einer Abweichung zwischen der englischen und deutschen Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Aufgenommen wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde des dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannten Komparenten hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 février 2009. Relation: LAC/2009/5546. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. März 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009031822/206/82.

(090036042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

PPL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 113.883.

In the year two thousand and nine, on the eleventh day of February.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

The private liability company PRESIDENTIAL PROPERTIES LIMITED having its registered office at 146, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola British Virgin Islands (British Virgin Islands 177616 Register of companies),

here represented by Mr Max MAYER, employee residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on February 6th, 2009.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of a Limited Liability Company established in Luxembourg, under the name of PPL, having its registered office in L-1313 Luxembourg, 2a, rue des Capucins, incorporated following a deed of the undersigned notary on January 27th, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 473 of March 4th, 2006, registered at the Companies and Trade of Luxembourg section B.113.883

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to document the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder decides to change the closing date of the accounting year from June 30th, to December 31st, and in consequence to amend article 10 and the first paragraph of article 11 of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 10.** The Company's financial year start on January 1st, of each year and ends on December 31st, of the same year".

" **Art. 11. (1st paragraph).** Each year, on December 31st, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account."

Transitory provision

The financial year which started July 1st, 2007 shall finish on December 31st, 2008.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at 800.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundneun, am elften Februar.

Vor Maître Paul DECKER, Notar mit Amtssitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PRESIDENTIAL PROPERTIES LIMITED, mit Sitz in 146, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola British Virgin Islands (British Virgin Islands 177616 Register of companies)

hier vertreten durch Herrn Max MAYER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht, gegeben am 6. Februar 2009.

Die obengenannte Vollmacht, unterzeichnet von der erschienenen Person und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt.

Die alleinige Gesellschafterin hat den Notar dazu aufgefordert, festzuhalten, dass sie die Alleingesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung in Luxemburg unter dem Namen PPL mit Sitz in L-1313 Luxemburg, 2a, rue des Capucins ist, welche durch notarielle Urkunde des unterzeichneten Notars vom 27. Januar 2006 gegründet wurde, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 473 vom 4. März 2006

eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister von Luxemburg Sektion B, Nummer 113.883

Die alleinige Anteilinhaberin ersucht den amtierenden Notar folgendes festzuhalten:

Einzigter Beschluss

Die alleinige Anteilinhaberin beschliesst das Abschlussdatum des Geschäftsjahren vom 30. Juni auf den 31. Dezember abzuändern und infolge Artikel 10 und der ersten Absatz von Artikel 11 der Satzung abzuändern wie folgt:

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember des selben Jahres.

Art. 11. (1. Absatz). Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, per 31. Dezember, wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasst, sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt

Übergangsbestimmung

Das Geschäftsjahr war am 1. Juli 2007 begann soll am 31. Dezember 2008 enden.

Schätzung der Kosten

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche die Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf 800,-EUR geschätzt.

Der unterzeichnete Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die Urkunde auf Englisch verfasst worden ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dies auf Anfrage des Komparenten. Im Falle einer Abweichung zwischen der englischen und deutschen Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Aufgenommen wurde zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung der Urkunde des dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannten Komparanten hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 février 2009. Relation: LAC/2009/6110. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 2. März 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009031798/206/81.

(090035898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Synapse Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 108.311.

DISSOLUTION

En date du 13 février 2009 à 10 heures, les actionnaires de la société anonyme en liquidation SYNAPSE FINANCE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mai 2005, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1059 du 19 octobre 2005, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 108.311, lesquels actionnaires se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à l'adresse suivante: 55, Rue de Luxembourg à L-4391 Pontpierre sur convocation du liquidateur, Monsieur Marc Neuen, et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme SYNAPSE FINANCE S.A. a cessé d'exister à compter de ce jour.

L'Assemblée décide que les livres et documents en relation avec la société SYNAPSE FINANCE S.A. seront déposés et conservés pendant une durée de cinq (5) ans à l'adresse suivante: 55, Rue de Luxembourg à L-4391 Pontpierre.

Pontpierre, le 13 février 2009.

Pour extrait conforme

Les actionnaires

Signatures

Référence de publication: 2009032004/9323/25.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08139. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Delamare Holdings BV Luxembourg branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 144.979.

OUVERTURE DE SUCCURSALE

Extrait

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance de Delamare Holdings B.V., société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social au Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Registre de Commerce de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 34252924, datée du 17 février 2009, que la Société a ouvert, avec date effective au 1^{er} mars 2009, une succursale à Luxembourg sous le nom de "Delamare Holdings BV Luxembourg branch".

Informations concernant la Succursale

Dénomination sociale: Delamare Holdings BV Luxembourg branch

Adresse: 6C Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg

Activités:

a. Prêter, lever des fonds, donner crédit, recevoir des prêts et crédits à long ou court terme, avec ou sans sûretés pour conclure des contrats de gage, des contrats de garantie et des sûretés de toutes sortes avec toute personne, entité,

association et société liée directement ou indirectement, filiale ou filiale équivalente de, ou affiliée de n'importe quelle manière que ce soit avec la Société;

b. Souscrire, acquérir, acheter, ou acquérir de toute autre manière, détenir, vendre, aliéner de toute autre manière, traiter et disposer, et placer des actions, valeurs mobilières, obligations, valeurs obligataires, titres de créance ou tout autre titres émis ou garantis par toute autre personne, association ou entité constituée ou ayant une activité dans n'importe quelle partie du monde, et obligations, valeurs obligataires, titres de créance ou autres titres ou garanties par tout gouvernement, entité ou autorité gouvernementale, communale, locale ou autre, dans n'importe quelle partie du monde;

c. Vendre, aliéner ou disposer de toute autre manière de tout ou partie de l'activité ou des actifs de la Société détenue à travers la Succursale, soit en tout soit en partie contre une rémunération, considéré opportun par le représentant permanent de la Succursale luxembourgeoise, et en particulier contre une rémunération actions, obligations, contrats de prêts ou sûretés de toute personne, association, société ou entité acquérant cette même chose;

d. Mener tout autre commerce ou activité quelle qu'elle soit, qui peut, selon l'avis du représentant permanent de la Succursale luxembourgeoise, être avantageuse ou auxiliaire à n'importe quelle activité de la Société exercée via la Succursale luxembourgeoise.

Représentant permanent de la succursale et ses pouvoirs:

- M. Herman-Günter SCHOMMARZ, comptable, né le 20 novembre 1979 à Amersfoort, Afrique du Sud, ayant pour adresse professionnelle au 6C Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg

En sa qualité de représentant légal de la Succursale, M. Herman SCHOMMARZ, susmentionné, est autorisé à représenter la Succursale de la Société au Luxembourg par sa seule signature.

Informations concernant la société néerlandaise

Dénomination sociale: Delamare Holdings B.V.

Forme sociale: Société à responsabilité limitée

Adresse: Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, Pays-Bas

Registre de la Chambre du Commerce néerlandais: 34252924

Personnes ayant le pouvoir d'engager la société envers les tiers par leur seule signature, et de la représenter en justice:

- Lucy Jeanne NEVILLE-ROLFE, née le 2 janvier 1953 à Wardour, Royaume-Uni et résidant à Delamare Road Cheshunt, Herts EN8 9SL, Royaume-Uni;

- Emile Donald UIJLDERT, né le 8 novembre 1950 à Haarlem, Pays-Bas et résidant à Naarderstraat 242, 1272 NR Huizen, Pays-Bas;

- Remco Ewout WALLER, né le 5 novembre 1965 à Voorburg, Pays-Bas et résidant au 1656 Voorhees Avenue, Manhattan Beach, CA 90266, Etats-Unis;

- Erzsebet ANTAL, née le 2 mars 1962 à Ajka, Hongrie et résidant à Pincemester u. 6, Budapest 1222, Hongrie;

- Thomas Christopher MORGAN, né le 9 octobre 1966 à Peterborough, Royaume-Uni et résidant à Parizska 28, 110 00 Praha, 1 Czech Republic.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et des Associations.

Munsbach, le 25 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009031962/556/60.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08258. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Wasteholdco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.842.595,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 135.364.

Extract of the resolutions taken by the Sole Shareholder as at December 12th, 2008

1. The registered office is transferred from its current address (23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg) to 12F, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

2. The professional address of the B Managers be modified as follows:

Mr Alain Renard, Class B Manager, professionally residing at 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Mr Grégory Guissard, Class B Manager, professionally residing at 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Mrs Saliha Boulhais, Class B Manager, professionally residing at 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Certified copy.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 12 décembre 2008

1. Le siège social est transféré de son adresse actuelle (23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg) au 12F, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

2. L'adresse professionnelle des gérants de Catégorie B est modifiée comme suit:

Mr Alain Renard, Gérant de Catégorie B, résidant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Mr Grégory Guissard, Gérant de Catégorie B, résidant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Mrs Saliha Boulhais, Gérant de Catégorie B, résidant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Certifié conforme

Pour WASTEHOLDCO 1 S.à r.l.

Services Généraux de Gestion S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009032029/795/30.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05028. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

INGLENOOK Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 89.464.

Im Jahre zweitausendneun, am zwanzigsten Februar.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft F & B EUROPE INVEST S.A., mit Sitz in L-9391 Reisdorf, 16, rue de Larochette, H.G.R. Luxembourg Sektion B Nummer 101.660, hier rechtmäßig vertreten durch zwei seiner Verwaltungsratsmitglieder Herrn Thomas WILKSTRÖM und Herrn Frank BAULER, dieselben hier vertreten durch Frau Marie-Claire HAAS, mit Berufsanschrift in 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, auf Grund einer ihnen erteilten Vollmacht unter Privatschrift gegeben in Luxemburg am 12. Februar 2009.

Welche Vollmacht von dem Vollmachtnehmer und dem instrumentierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben der Einregistrierung unterworfen zu werden.

Diese Komparentin erklärte, dass sie alleinige Inhaber sämtlicher Anteile des Gesellschaftskapitals der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "INGLENOOK Consulting S. à r.l.", mit Sitz in L-9391 Reisdorf, 16, rue de Larochette, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Emile SCHLESSER, mit Amtssitz in Luxemburg, am 30. September 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1683 vom 25. November 2002, ist. Die Statuten der Gesellschaft wurden zum letzten Mal geändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Jean SECKLER, mit Amtssitz in Junglinster, am 13. April 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1405 vom 10. Juli 2007.

Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend vierhundert Euro (12.400,- EUR) eingeteilt in einhundert vierundzwanzig Anteile zu je einhundert Euro (100,- EUR).

Alsdann erklärte die vorgenannte Komparentin folgenden Beschluss zu fassen:

Erster und einziger Beschluss

Die Gesellschafterin beschließt die Verlegung des Gesellschaftssitzes nach L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, und dementsprechend Artikel 2, Absatz 1 der Satzung abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 2 Absatz 1.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg."

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Erschienenen, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: M.-C. HAAS et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 février 2009. LAC/2009/7152. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009031869/5770/41.

(090035890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Effigi S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.313.

Extrait des décisions prises en date du 3 février 2009 par l'associé unique

L'Associé unique de la Société a décidé

- d'accepter la démission de Monsieur Jean-François CORDEMANS de son mandat de gérant de la Société avec effet au 3 février 2009;

- de nommer en remplacement Monsieur Grégory GUISSARD, né le 1^{er} août 1980 à Braine- l'Alleud, Belgique, résidant professionnellement au 7, rue de l'Arquebuse, CH-1211 Genève 11. Le mandat de Monsieur Grégory GUISSARD prend effet au 3 février 2009 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2009.

EFFIGI S.à r.l.

dûment représentée par

Philippe STANKO / Antonella GRAZIANO

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009031890/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06990. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Morgan Stanley International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 109.567.

In the year two thousand and eight on the twenty first of November.

Before the undersigned, Maître Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Morgan Stanley International Finance S.A., (hereinafter the "Company") a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.567, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 14 July 2005, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations on 22 November 2005. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the same notary dated 5 May 2006 published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations on 29 July 2006.

The meeting is presided by Flora Gibert, jurist, professionally residing in Luxembourg

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Régis Galiotto, jurist, professionally residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

1. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

2. It appears from the attendance list, that the 293.331 registered shares, representing the entirety of the share capital of the Company, are represented in this extraordinary general meeting. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The shareholder which shares are not being cancelled has also waived its right to have its shares cancelled at the same time as the other shareholder. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda.

3. The agenda of the meeting is the following:

30451

Agenda

1. Reduction the Company's share capital by an amount of three hundred twenty-nine thousand nine hundred ninety-seven Unites States dollars (USD 329,997.-) in order to bring it from its current amount of eight hundred seventy-nine thousand nine hundred ninety-three United States dollars (USD 879,993.-) to five hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-six United States dollars (USD 549,996.-) by cancellation of one hundred and nine thousand nine hundred ninety-nine (109,999) shares and by reimbursement of three hundred twenty-nine thousand nine hundred ninety-seven United States dollars (USD 329,997.-) to the relevant shareholder.

2. Consequent amendment of paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company.

3. Amendment of the financial year of the Company in order to have it starting on 1 January and ending on 31 December of each year. The accounting year that has begun on 1 December 2007 shall terminate on 31 December 2008.

4. Consequent amendment of paragraph 1 of article 18 of the articles of incorporation of the Company.

After deliberation, the following resolution was taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

First resolution

The meeting resolves to reduce the Company's share capital by an amount of three hundred twenty-nine thousand nine hundred ninety-seven Unites States dollars (USD 329,997.-) in order to bring it from its current amount of eight hundred seventy-nine thousand nine hundred ninety-three United States dollars (USD 879,993.-) to five hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-six United States dollars (USD 549,996.-) by cancellation of one hundred and nine thousand nine hundred ninety-nine (109,999) shares and by reimbursement of three hundred twenty-nine thousand nine hundred ninety-seven United States dollars (USD 329,997.-) to the relevant shareholder.

Reimbursement delay: The undersigned notary has drawn the attention of the shareholders to the provisions of article 69 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended, establishing a legal protection in favor of eventual creditors of the Company, the effective reimbursement to the relevant shareholder cannot be made freely and without recourse from them before thirty (30) days after publication of the present deed in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and shall now read as follows:

"The subscribed capital of the Company is fixed at five hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-six United States dollars (USD 549,996.-), divided into one hundred eighty-three thousand three hundred thirty-two (183,332) shares in registered form with a par value of three United States dollars (USD 3.-) per share."

Third resolution

The meeting resolves to amend the financial year of the Company in order to have it starting on 1 January and ending on 31 December of each year. The accounting year that has begun on 1 December 2007 shall terminate on 31 December 2008.

Fourth resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, paragraph 1 of article 18 of the articles of incorporation of the Company is amended and shall now read as follows:

"The Company's financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille huit, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Morgan Stanley International Finance S.A. (ci-après la "Société"), une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B, 109.567 constituée par un acte du notaire Maître Gérard Lecuit, en date du 14 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 22 novembre 2005. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Gérard Lecuit en date du 5 mai 2006, et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 29 July 2006, page 70217.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur, Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Les Actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varientur, une fois signées par les comparants, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

2. Il ressort de la liste de présence que les 293.331 actions nominatives représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Tous les Actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'agenda et renoncent aux convocations et formalités requises. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour. Par ailleurs, l'un des actionnaires a expressément renoncé à son droit de voir ses actions annulées en même temps, dans les mêmes proportions et au même prix que les actions détenues par l'autre actionnaire.

3. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de trois cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats Unis (USD 329,997.-) pour le réduire de son montant actuel de huit cent soixante dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt treize dollars des Etats Unis (USD 879,993.-) à cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize dollars des Etats Unis (USD 549,996.-) par l'annulation de cent neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (109,999) actions et par remboursement de trois cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats Unis (USD 329,997.-) à l'actionnaire dont les actions ont été annulées.

2. Modification conséquente du premier (1^{er}) paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société.

3. Modification de l'année sociale de la Société de sorte qu'elle commence le premier (1^{er}) janvier et prend fin le trente et un (31) décembre de chaque année. L'année sociale qui a commencé le 1^{er} décembre 2007 se terminera le 31 décembre 2008.

4. Modification conséquente du premier (1^{er}) paragraphe de l'article 18 des statuts de la Société.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale des actionnaires de la Société:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de trois cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats Unis (USD 329,997.-) pour le réduire de son montant actuel de huit cent soixante dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt treize dollars des Etats Unis (USD 879,993.-) à cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize dollars des Etats Unis (USD 549,996.-) par l'annulation de cent neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (109,999) actions et par remboursement de trois cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats Unis (USD 329,997.-) à l'actionnaire dont les actions ont été annulées.

Délai de remboursement:

Le notaire instrumentant attire l'attention des Actionnaires sur les dispositions de l'article 69 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales établissant une protection légale en faveur des créanciers éventuels de la Société, le remboursement effectif des actions ne peut pas être fait librement et sans recours avant trente (30) jours suivant la publication du présent acte au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, le premier (1^{er}) paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et a désormais la teneur suivante:

"Le capital social émis de la Société est fixé à cinq cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize (USD 549.996) dollars des Etats Unis divisé en cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-deux (183.332) actions ayant chacune une valeur nominale de trois dollars des Etats Unis (3 USD)."

Troisième résolution

Les Actionnaires décident de modifier l'année sociale de la Société de sorte qu'elle commence le premier (1^{er}) janvier et prend fin le trente-et-un (31) décembre de chaque année. L'année sociale qui a commencé le premier (1^{er}) décembre 2007 se terminera le trente et un (31) décembre 2008.

Quatrième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 18 des statuts de la Société est modifié et a désormais la teneur suivante:

"L'année sociale de la Société de Gestion commence le premier (1^{er}) janvier et prend fin le trente et un (31) décembre de chaque année."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à deux mille Euro.

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 26 novembre 2008. Relation: LAC/2008/47473. Reçu douze euros (12.- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009032988/211/160.

(090037528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Anchor International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 42.823.

In the year two thousand and nine, on the twentieth of February.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of "ANCHOR INTERNATIONAL S.A.", R.C.S. Number B 42.823, with its principal office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, dated December 29, 1992, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 192 of April 29, 1993. The last amendment has been made pursuant to a deed of Maître Réginald Neuman, notary residing then in Luxembourg, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, dated August 21st 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 725 of December 31st, 1997

The meeting begins with Mr. Konstantinos ALEXOPOULOS, being in the Chair, with professional address at 1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F.Kennedy.

The Chairman appoints as secretary of the meeting, Mrs. Isabel DIAS, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer, Mrs. Corinne PETIT, private employee, with professional address at 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that five hundred thirty thousand two hundred thirty-seven (530.237) shares over the five hundred thirty thousand two hundred thirty-seven (530.237) issued shares with a par value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each, representing hundred percent (100,00%) of the total capital of fifty-three million twenty-three thousand seven hundred US dollars (USD 53.023.700) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda.

The attendance list, signed "ne varietur" by the sole shareholder represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the minutes of the sole shareholders' meeting aforementioned and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of article 15 of the Articles of Incorporation by adding a third paragraph so to provide a possibility for the board of directors of the Company to distribute interim dividends.

2. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting debated on the agenda and after deliberation, passes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 15 of the Articles of Incorporation by adding a third paragraph to it which wording will be as follows:

" **Art. 15. Paragraph 3.** Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of 10th August 1915 as amended, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends."

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt février,

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "ANCHOR INTERNATIONAL S.A.", R.C B Numéro 42.823, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 29 décembre 1992, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 192 de 1993. Les statuts ont été modifiés la dernière suivant acte de Maître Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, du 21 août 1997, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 725 du 31 décembre 1997

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Konstantinos ALEXOPOULOS, avec adresse professionnelle au 46a, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice, Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que cinq cent trente mille deux cent trente-sept (530.237) actions sur les cinq cent trente mille deux cent trente-sept (530.237) actions d'une valeur nominale de cent dollars US 8USD 100.-), représentant cent pourcent (100 %) du capital social de cinquante-trois millions vingt-trois mille sept cents dollars US (USD 53.023.700.-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

Ladite liste de présence, portant la signature de l'actionnaire unique, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec le procès verbal de l'assemblée générale de l'actionnaire unique, ci-avant mentionnée, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Modification de l'article 15 des Statuts de la Société en rajoutant un troisième paragraphe, de sorte à ce que le Conseil d'administration soit autorisé à verser des dividendes intérimaires.

2. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'article 15 des Statuts de la Société en y rajoutant un troisième paragraphe qui aura la teneur suivante:

" **Art. 15. Paragraphe 3.** Conformément à l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, le conseil d'administration est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: K. Alexopoulos, I. Dias, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 février 2009. LAC/2009/7300. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009033022/5770/100.

(090037215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Advent Coral S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 32, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 128.831.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032340/8541/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01034. - Reçu 101,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Sophis Holding GP (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.001.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} Mars 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032339/8541/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01021. - Reçu 101,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Springer Science + Business Media S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 89.452.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Springer Science+ Business Media S.A.", having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, registered with the Register of Commerce and Companies, Luxembourg under number B 89.452.

The Company was incorporated pursuant to a deed of the notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, on 15 October 2002, published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 1682 of 23 November 2002, amended for the last time by deed of the same notary on 21 June 2007 published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2164 of 2 October 2007, (page 103841),

The meeting is presided by Mrs. Isabel DIAS, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The chairman appoints as secretary Mrs. Corinne PETIT, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Muriel TRAP, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed "ne varietur" by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, that the 151,000 shares, representing the entire capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on all the items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To increase the Company's equity by contribution in kind, consisting in interest free loans and convertible Bonds, including accrued interest hereon, amounting to maximum EUR 23,619,729.- valued at EUR 23,619,729.- (the "Contribution"), and to allocate the proceeds of such Contribution to separate reserve accounts of the Company for each contributing shareholders.

2. To acknowledge the resignation of Mr. Peter Gangsted as Cinven director and to grant discharge to Mr. Peter Gangsted for the performance of his duties as director.

3. To ratify the co-option of Mr. Marc Appelhoff as new Cinven director of the Company in replacement of Mr. Peter Gangsted taken by resolution of the Board of Directors of the Company dated 6 November 2008.

4. Miscellaneous.

IV.- After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The shareholders resolve to increase the Company's equity by contribution in kind consisting in claims under interest free loans, convertible bonds and accrued interest thereon amounting in total to EUR 23,619,729.- whereof EUR 4,228,000.- corresponding to the claims under the interest free loans, EUR 17,522,070.- corresponding to the claims under the convertible bonds and EUR 1,869,659.- corresponding to accrued interest thereon (the "Contribution") as shown on the table appended to these minutes and which is part of the present deed,

which table after having been initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The shareholders resolve to allocate the proceeds of such Contribution to separate reserve accounts of the Company for each contributing shareholders, as shown on the table appended to these minutes which also shows the payment made by each contributing shareholder. The shareholders resolve that the amount allocated to such separate reserve accounts shall remain reserved and attached to the shares held by the relevant contributing shareholders so that the balance on such separate reserve accounts (on which each corresponding holder(s) shall have exclusive entitlement to) shall be reserved and repaid to the holder of such shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such reserve (whether directly or in relation to a decrease of the share capital, the repurchase of own shares, liquidation, dividend distributions, distributions of reserves or any other transaction whatsoever resulting in a reimbursement of such reserves) or otherwise.

The Contribution in kind has been valued and a report has been established by KPMG Luxembourg, réviseur d'entreprises, having its registered office at 9, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, on 29 December 2008, which has been provided to the undersigned notary who expressly acknowledges it concluding as follows:

"Based on our review [...], nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution does not correspond at least to the separate reserve accounts to be established in consideration thereof."

Due to rounding up, a small amount of EUR 0.45.- (forty-five cents) has been added in cash to the Contribution in kind, and the undersigned notary expressly acknowledges it.

Second resolution

The Shareholders note the provisions of Article 11 of the articles of association of the Company pursuant to which "The members of the Board of Directors shall be appointed by the General Meeting of Shareholders.

11.2.2 The Cinven Investors shall be entitled from time to time to nominate for appointment at least five (5) candidates out of which the General Meeting of Shareholders shall appoint three (3) Directors (the "Cinven Directors")"

The Shareholders resolve to accept the resignation of Mr. Peter Gangsted, as director of the Company, with effect as from 1st June 2008 and resolve to grant discharge to Mr. Peter Gangsted for the performance of his duties as director until then. Discharge will be confirmed and ratified during the next Company's shareholder's meeting having to approve the Company's annual accounts.

The Shareholders resolve to ratify the co-option of Mr. Marc Appelhoff, born on August 29, 1978 in Frankfurt am Main (Germany), with professional address at Main Tower, Neue Mainzer Strasse 52, 60311 Frankfurt, Germany as new Cinven director of the Company, for a six year period effective as from November 6, 2008 in replacement of Mr. Peter Gangsted taken by resolution of the Board of Directors of the Company dated 6 November 2008. For the purpose of article 11.2.2 of the articles of association, the shareholders acknowledge that Mr Marc Appelhoff is a Cinven director.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately five thousand eight hundred euros (EUR 5.800.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le vingt-neuf décembre,

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Springer Science + Business Media S.A.", ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.452.

La Société a été constituée en vertu d'un acte du notaire Joseph Elvinger, résidant à Luxembourg, le 15 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1682 du 23 novembre 2002, modifié pour la dernière fois par un acte du même notaire le 21 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2164 du 2 octobre 2007 (page 103841),

L'assemblée est présidée par Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Muriel TRAP, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations signe "ne varietur" par les comparants et le notaire resteront annexées et enregistrées avec cet acte.

II Il ressort de la liste présence que les 151.000 (cent cinquante et un mille) actions représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à cette assemblée générale extraordinaire. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'agenda de l'assemblée et renoncent aux convocations et formalités requises. L'assemblée est ainsi valablement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

III L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmenter les fonds propres de la Société par apport en nature consistant en des prêts sans intérêt et des obligations convertibles, incluant les intérêts accrus, pour un montant maximum de EUR 23.619.729.- évalué à EUR 23.619.729.- (la "Contribution") et allouer les produits de cette Contribution à un compte de réserve séparé de la Société pour chaque actionnaire contribuant.

2. Prendre acte de la démission de M. Peter Gangsted en tant qu'administrateur Cinven et donner décharge à M. Peter Gangsted pour l'exécution de ses devoirs en tant qu'administrateur.

3. Ratifier la cooptation de M. Marc Appelhoff en tant que nouvel administrateur Cinven de la Société en remplacement de M. Peter Gangsted décidé par les résolutions du Conseil d'Administration le 6 novembre 2008.

4. Divers.

IV.- Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Les actionnaires décident d'augmenter les fonds propres de la Société par des apports en nature consistant en des prêts sans intérêt et des obligations convertibles, incluant les intérêts accrus, pour un montant total de EUR 23.619.729.- dont EUR 4.228.000.- correspondant aux droits sous les prêts sans intérêt, EUR 17.522.070.- correspondant aux droits sous les obligations convertibles et EUR 1.869.659.- correspondant aux intérêts accrus (la "Contribution"), comme indiqué sur le tableau attaché au présent acte pour en faire partie intégrante,

ledit tableau, après avoir été signé "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, sera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les actionnaires décident d'allouer les recettes de cette Contribution à un compte de réserve séparé de la Société pour chaque actionnaire contribuant, comme indiqué sur le tableau attaché au présent acte lequel indique également la libération effectuée par chaque actionnaire apportant. Les actionnaires décident que le montant alloué à ces comptes de réserve séparés restera réservé et attaché aux actions détenues par les actionnaires contribuant correspondant, de sorte que le solde des comptes de réserve séparés (dont chaque détenteur correspondant aura un droit exclusif) restera réservé et repayé aux détenteurs de telles actions, en cas de décision de repayer ou sinon procéder au remboursement de telle réserve (directement ou lors de réduction de capital social, sinon de rachat d'actions propres, de liquidation, de distribution de dividendes, de distribution de réserves ou toute autre transactions résultant du remboursement de tels réserves) ou autrement.

La Contribution en nature a été évaluée et un rapport a été établi par KPMG Luxembourg, réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 9, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, le 29 décembre 2008, qui a été dûment remis au notaire qui le reconnaît expressément, et ayant comme conclusion qui suit:

"Fondé sur notre revue effectuée [...], rien ne nous est apparu qui nous ferait croire que la valeur de la contribution ne correspond pas au moins aux comptes de réserve séparés à créer an considération."

Pour des raisons d'arrondi, un faible montant de EUR 0,45 (quarante-cinq cents) a été rajouté en numéraire à la Contribution en nature et le notaire le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

Les actionnaires notent les conditions de l'article 11 des statuts de la Société selon lesquels:

"Les membres du Conseil d'Administration seront nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

11.2.2 Les Investisseurs Cinven auront le droit de proposer de temps en temps, aux fins de nomination au moins cinq (5) candidats, parmi lesquels l'Assemblée Générale des Actionnaires nommera trois (3) Administrateurs (les "Administrateurs Cinven")."

Les actionnaires décident de prendre acte de la démission de M. Peter Gangsted en tant qu'administrateur Cinven avec effet au 1^{er} juin 2008 et décide de donner décharge à M. Peter Gangsted pour l'exécution de ses devoirs jusqu'à cette date en tant qu'administrateur. Décharge de l'exécution de ses obligations en tant qu'administrateur Cinven sera confirmée et ratifiée lors de la prochaine assemblée générale annuelle des associés de la Société se prononçant sur l'approbation des comptes annuels de la Société.

Les actionnaires décident de ratifier la cooptation de M. Marc Appelhoff, né le 29 août 1978 à Frankfurt am Main (Allemagne), ayant son adresse professionnelle à Main Tower, Neue Mainzer Strasse 52, 60311 Frankfurt (Allemagne), en tant que nouvel administrateur Cinven de la Société, pour une période de six ans à partir du 6 novembre 2008, en remplacement de M. Peter Gangsted décidé par les résolutions du Conseil d'Administration du 6 novembre 2008. Pour les besoins de l'article 11.2.2 des statuts de la Société les actionnaires notent que M. Marc Appelhoff, est un administrateur Cinven.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ cinq mille huit cents euros (EUR 5.800.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne prenant la parole, la séance est clôturée.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes comparants et cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: I. Dias, C. Petit, M. Trap et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2009. LAC/2009/270. Reçu cent dix-huit mille quatre-vingt-dix-huit euros soixante-cinq cents Eur 0,50% = 118.098,65

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009033017/5770/184.

(090037190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

S5 Champion S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 96.724.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032336/8541/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01058. - Reçu 99,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

S5 Champion S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 96.724.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032335/8541/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01064. - Reçu 99,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Moor Park Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 118.797.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of February.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company MOOR PARK REAL ESTATE PARTNERS I LP, INCORPORATED, a Guernsey registered limited partnership, acting by its general partner MOOR PARK REAL ESTATE FUND I GP LIMITED, a company organised under the laws of Jersey, with registered office at 47 Esplanade, St Helier, Jersey JE1 0BD, duly registered under number 94193,

duly represented by Maître Sonia BELLAMINE, avocat à la Cour, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The forementioned MOOR PARK REAL ESTATE PARTNERS I LP INCORPORATED is the sole member of the limited liability company MOOR PARK HOLDINGS LUXEMBOURG S.à r.l., having its registered office at L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B118797 (the "Corporation"), incorporated by a deed received by Maître Léon Thomas known as Tom METZLER, notary public residing professionally in Luxembourg, on August 10, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 1857 dated October 4, 2006, which articles of incorporation have been amended several times and for the last time by a notarial deed received by the undersigned notary on December 20, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 346 dated February 17, 2009.

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity of sole member of the Corporation, has requested the undersigned notary to state the following resolutions:

First resolution

The sole member of the Corporation resolves to approve the interim balance sheet as at February 16, 2009 of the Corporation as submitted by the board of managers of the Corporation.

The pro forma interim balance sheet as at February 16, 2009 of the Corporation, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder representing the sole member of the Corporation and the notary, will remain attached to the present minutes and will be filled together with the present deed, with the registration authorities.

Second resolution

The sole member of the Corporation approves the entering by the Corporation as purchaser into a share purchase agreement with the sole member of the Corporation as seller with regard to the redemption of class F Corporate Units of the Corporation.

Third resolution

The sole member resolves to grant authorisation to the board of managers of the Corporation to redeem the 757 Class F Corporate Units of the Corporation which are being purchased in view of their subsequent cancellation.

Fourth resolution

The sole member of the Corporation confirms that the redemption of the class F Corporate Units of the Corporation complies with articles 49-3 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Fifth resolution

The sole member of the Corporation resolves that the cancellation value per Corporate Unit amounts to seven thousand five hundred and nine euros and ninety one cents (EUR 7,509.91) which has been, based on the balance sheet as at February 16, 2009 of the Corporation, (i) determined on February 19, 2009 by the board of managers of the Corporation and (ii) hereby approved by the sole member of the Corporation, as foreseen by article 5 of the articles of association of the Corporation.

Sixth resolution

The sole member of the Corporation resolves to decrease the corporate capital of the Corporation through the repurchase and the cancellation of the Class F Corporate Units of the Corporation, in accordance with article 5 of the articles of association of the Corporation, by an amount of eighteen thousand nine hundred twenty five euros (EUR 18,925) in order to bring it from its present amount of one hundred thirteen thousand six hundred euros (EUR 113,600) represented by:

- Seven hundred and fifty eight (758) Class A Corporate Units,
- Seven hundred and fifty eight (758) Class B Corporate Units,
- Seven hundred and fifty seven (757) Class C Corporate Units,
- Seven hundred and fifty seven (757) Class D Corporate Units,
- Seven hundred and fifty seven (757) Class E Corporate Units,
- Seven hundred and fifty seven (757) Class F Corporate Units,

each Corporate Unit having a nominal value of twenty five (EUR 25), to the amount of ninety four thousand six hundred and seventy five euros (EUR 94,675) represented by:

- Seven hundred and fifty eight (758) Class A Corporate Units,
- Seven hundred and fifty eight (758) Class B Corporate Units,
- Seven hundred and fifty seven (757) Class C Corporate Units,
- Seven hundred and fifty seven (757) Class D Corporate Units, and
- Seven hundred and fifty seven (757) Class E Corporate Units, each Corporate Unit having a nominal value of twenty five (EUR 25).

Seventh resolution

The sole member of the Corporation states that, further to the present redemption and cancellation of Class F Corporate Units, the cancellation value per Corporate Unit amounts to seven thousand five hundred and nine euros and ninety one cents (EUR 7,509.91) has become due and payable by the Corporation.

Eighth resolution

The sole member of the Corporation resolves to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Corporation, so as to reflect the above resolutions.

Consequently, the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Corporation shall be replaced by the following text:

"The issued corporate capital of the Corporation is set at ninety four thousand six hundred seventy five euros (EUR 94,675) represented by:

- Seven hundred and fifty eight (758) Class A Corporate Units,
- Seven hundred and fifty eight (758) Class B Corporate Units,
- Seven hundred and fifty seven (757) Class C Corporate Units,
- Seven hundred and fifty seven (757) Class D Corporate Units, and
- Seven hundred and fifty seven (757) Class E Corporate Units,

each Corporate Unit having a nominal value of twenty five (EUR 25) (together the "Classes of Corporate Units") and with such rights and obligations as set out in the present articles of incorporation."

Ninth resolution

The sole member of the Corporation resolves to authorise any manager of the Corporation, with single signatory power, to carry out any necessary action in relation to the above resolutions, including (but not limited to) the amendments to be made in the Corporate Unit register of the Corporation to reflect the cancellation of the Class F Corporate Units.

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately one thousand and twenty-five euros.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, duly represented, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting as here above stated, she signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société MOOR PARK REAL ESTATE PARTNERS I LP, INCORPORATED, un "limited partnership" constitué selon les lois de Guernesey, agissant par le biais de son general partner MOOR PARK REAL ESTATE FUND I GP LIMITED, une société organisée selon les lois de Jersey, ayant son siège social à 47, Esplanade, St Helier, Jersey JE1 OBD, dûment enregistrée sous le matricule 94193,

dûment représentée par Maître Sonia BELLAMINE, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le "limited partnership" pré-mentionné MOOR PARK REAL ESTATE PARTNERS I LP INCORPORATED, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée MOOR PARK HOLDINGS LUXEMBOURG S.à r.l., avec siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le

numéro B 118797 (la "Société"), constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 août 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n°1857 en date du 4 octobre 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par un acte reçu par notaire instrumentant en date du 20 Décembre 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ladite partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, en sa qualité d'associée unique de la Société, a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique de la Société décide d'approuver le bilan intérimaire de la Société établi au 16 Février 2009 tel que présenté par le conseil de gérance de la Société.

Le bilan intérimaire de la Société établi au 16 Février 2009, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire représentant l'associé unique et le notaire restera annexé au présent procès-verbal de la Société pour être soumis ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'associé unique de la Société approuve la conclusion, par la Société en qualité d'acquéreur, d'une convention d'acquisition d'actions avec l'associé unique de la Société en qualité de vendeur et portant sur le rachat des parts sociales de catégorie F de la Société.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'autoriser le conseil de gérance de la Société à racheter les 757 Parts Sociales de Catégorie F de la Société, celles-ci étant achetées en vue de leur annulation subséquente.

Quatrième résolution

L'associé unique de la Société confirme que le rachat des Parts Sociales de Catégorie F de la Société respecte les articles 49-3 et suivants de la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Cinquième résolution

L'associé unique de la Société décide que la valeur de l'annulation par Part Sociale s'élève à sept mille cinq cents neuf euros et quatre-vingt-un cents (EUR 7,509.91), laquelle a été sur base du bilan intérimaire de la Société établi au 16 Février 2009, (i) déterminée par le conseil de gérance de la Société en date du 19 Février 2009 et (ii) approuvée par les présentes résolutions par l'associé unique, tel que prévu par l'article 5 des statuts de la Société.

Sixième résolution

L'associé unique de la Société décide de réduire le montant du capital social de la Société d'un montant de dix-huit mille neuf cents vingt cinq euros (EUR 18,925.-), par voie de rachat et d'annulation de toutes les parts sociales de catégorie F conformément à l'article 5 des statuts de la Société, afin de porter le montant actuel du capital social de la Société d'un montant de cent treize mille six cents euros (EUR 113,600) représenté par:

- Six cent cinquante-huit (758) parts sociales de catégorie A,
- Six cent cinquante huit (758) parts sociales de catégorie B,
- Six cent cinquante-sept (757) parts sociales de catégorie C,
- Six cent cinquante sept (757) parts sociales de catégorie D,
- Six cent cinquante-sept (757) parts sociales de catégorie E, et
- Six cent cinquante sept (757) parts sociales de catégorie F,

ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune au montant de quatre-vingt quatorze mil six cent soixante-quinze euros (EUR 94,675) représenté par:

- Six cent cinquante-huit (758) parts sociales de catégorie A,
- Six cent cinquante huit (758) parts sociales de catégorie B,
- Six cent cinquante-sept (757) parts sociales de catégorie C,
- Six cent cinquante sept (757) parts sociales de catégorie D, et
- Six cent cinquante-sept (757) parts sociales de catégorie E,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Septième résolution

L'associé unique de la Société déclare que, suite aux présents rachat et annulation des parts sociales de catégorie F, la valeur d'annulation par part sociale s'élève à un montant de sept mille cinq cents neuf euros et quatre-vingt-un cents (EUR 7,509.91) est devenu du et payable par la Société.

Huitième résolution

L'associé unique de la Société décide de modifier et de remplacer le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions ci-dessus.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est remplacé par les textes suivants:

"Le capital social souscrit de la Société est fixé à quatre-vingt quatorze mil six cent soixante-quinze euros (EUR 94,675), représenté par:

- sept cent cinquante-huit (758) parts sociales de catégorie A,
- sept cent cinquante-huit (758) parts sociales de catégorie B,
- sept cent cinquante-sept (757) parts sociales de catégorie C,
- sept cent cinquante-sept (757) parts sociales de catégorie D, et
- sept cent cinquante-sept (757) parts sociales de catégorie E,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) (ensemble les "Catégories de Parts Sociales") et les droits et obligations tels que mentionnés dans les présents statuts.

Neuvième résolution

L'associé unique décide de donner pouvoir à tout gérant de la Société, avec pouvoir de signature individuelle, d'effectuer toute action nécessaire en relation avec les résolutions ci-dessus, ce qui inclut notamment (mais pas seulement) les modifications devant être apportées au registre des parts sociales de la Société de manière à refléter l'annulation des parts sociales de catégorie F.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille vingt-cinq euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'Anglais, déclare que sur la demande de la personne comparante ci-dessus, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, à la date d'en tête des présentes. Et après lecture faite à la mandataire, ès-qualités qu'elle agit, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: BELLAMINE - SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 mars 2009. Relation GRE/2009/812. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 5 mars 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009033161/231/198.

(090037556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

White Mountains International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 279.800.050,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.477.

In the year two thousand and nine, on the ninth day of January.

In front of Maître Carlo Wersandt, notary public established in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) WM Caleta (Gibraltar) Limited, a company incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19, Town Range, Gibraltar,

hereby represented by Me Raphael COLLIN, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given under private dated on January 9th.

2) Sirius International Insurance Corporation, a company incorporated under the laws of Sweden, having its registered office at Birger Jarlsgatan 57B, SE-113 96, Stockholm, Sweden,

hereby represented by Me Raphael COLLIN, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given under private dated on January 9th.

Such proxies after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearers are the sole shareholders of "White Mountains International S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by deed enacted by Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 28 November 2003, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number C-27 and dated 9 January 2004, lastly amended by a deed enacted on 30 December 2008 by the undersigned notary,

in process of publication, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97.477 (the "Company").

II. That the 8,731,434 (eight million seven hundred thirty-one thousand four hundred thirty-four) class A shares of a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each and 2,460,566 (two million four hundred sixty thousand five hundred sixty-six) class B shares of a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders expressly state having been duly informed beforehand.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 50 (fifty Euro), so as to raise it from its current amount of EUR 279,800,000 (two hundred seventy-nine million eight hundred thousand Euro) to EUR 279,800,050 (two hundred seventy-nine million eight hundred thousand fifty Euro) by the issuance of 2 (two) new class A shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, subject to the payment of a global share premium amounting to EUR 36,700,191.88 (thirty-six million seven hundred thousand one hundred ninety-one Euro and eighty-eight cents) payable on the A share premium account of the Company, the whole to be fully paid up through a contribution in kind;

3. Subscription and payment by WM Caleta (Gibraltar) Ltd., a company incorporated under the laws of Gibraltar, of 2 (two) new class A shares by way of a contribution in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Subsequent amendment of article 8, paragraph 1 of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is unanimously resolved that the shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting; the shareholders acknowledged having been sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agreed to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further unanimously resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

Second resolution:

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 50 (fifty Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 279,800,000 (two hundred seventy-nine million eight hundred thousand Euro) to EUR 279,800,050 (two hundred seventy-nine million eight hundred thousand fifty Euro) by the issue of 2 (two) new class A shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the "New Shares"), subject to the payment of a global share premium amounting to EUR 36,700,191.88 (thirty-six million seven hundred thousand one hundred ninety-one Euro and eighty-eight cents) (the "Share Premium"), payable on the A share premium account of the Company, the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in a receivable amounting to USD 50,058,762.92 (fifty million fifty-eight thousand seven hundred sixty-two United States Dollars and ninety-two cents) equivalent to EUR 36,700,241.88 (thirty-six million seven hundred thousand two hundred forty-one Euro and eighty-eight cents) following the USD/EUR exchange rate amounting to 1.36399 applicable at the date hereof, held by WM Caleta (Gibraltar) Limited, (the "Contributor") against the Company.

Third resolution:

It is unanimously resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares by its contribution in kind as described below.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Me Raphael COLLIN, pre-named, by virtue of a proxy given under private seal.

The Contributor declares to subscribe the New Shares. The issue of the New Shares is also subject to the payment of the Share Premium.

The New Shares as well as the Share Premium have been fully paid up by the Contributor through a contribution in kind.

Description of the contribution

The asset contributed is owned by the Contributor, a company having its registered office in the European Union and is documented in the balance sheets of the Contributor and the Company, both dated 9 January 2009 (the "Contribution").

The Contribution is composed of a receivable amounting globally to USD 50,058,762.92 (fifty million fifty-eight thousand seven hundred sixty-two United States Dollars and ninety-two cents) held by the Contributor against the Company.

Valuation

The net value of this contribution in kind is EUR 36,700,241.88 (thirty-six million seven hundred thousand one hundred ninety-one Euro and eighty-eight cents) following the USD/EUR exchange rate amounting to 1.36399 applicable at the date hereof. Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 9 January 2009, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the contribution's existence

A proof of the contribution has been given to the undersigned notary.

Managers' intervention

Thereupon intervene:

- a) Mr. Dennis P. Beaulieu, corporate consultant, residing at 80 South Main Street, Hanover, NH 03755, United States of America;
- b) Mr. Dominique Robyns, employee, with professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and
- c) Mr. Göran Thorstensson, employee, with professional address at 57 B, Birger Jarlsgatan, SE 111 45 Stockholm, Sweden;

all represented here by Me Raphael COLLIN prenamed, by virtue of a proxy given under private seal;

acting in their capacity as managers of the Company, require the notary to act what follows:

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of this contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- WM Caleta (Gibraltar) Limited, holder of 8,731,436 (eight million seven hundred thirty-one thousand four hundred thirty-six) A shares; and
- Sirius International Insurance Corporation, holder of 2,460,566 (two million four hundred sixty thousand five hundred sixty-six) class B shares.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend article 8, paragraph 1 of the Company's articles of association to read as follows:

" **Art. 8. Capital - Shares.** "The Company's capital is set at EUR 279,800,050 (two hundred seventy-nine million eight hundred thousand fifty Euro), represented by 8,731,436 (eight million seven hundred thirty-one thousand four hundred thirty-six) class A shares of a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the "Class A Shares") and 2,460,566 (two million four hundred sixty thousand five hundred sixty-six) class B shares of a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) (the "Class B Shares")."

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about seven thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le neuf janvier.

Par devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) WM Caleta (Gibraltar) Limited, une société constituée suivant le droit de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1, Burns House, 19, Town Range, Gibraltar,

ici représentée par Maître Raphael COLLIN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 9 janvier 2009.

2) Sirius International Insurance Corporation, une société constituée suivant le droit suède, ayant son siège social à Birger Jarlsgatan 57B, SE-113 96, Stockholm, Suède,

ici représentée par Maître Raphael COLLIN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 9 janvier 2009.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeurent annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Les parties, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Les comparantes sont les seuls associés de "White Mountains International S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, du 28 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro C-27 en date du 9 janvier 2004, dernièrement modifié par acte du notaire soussigné, daté du 30 décembre 2008 et en cours de publication au Mémorial C, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.477 (la "Société").

II. Que les 8.731.434 (huit millions sept cent trente-et-un mille quatre cent trente-quatre) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune et 2.460.566 (deux millions quatre cent soixante mille cinq cent soixante-six) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune,

représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont les associés reconnaissent expressément avoir été dûment informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social d'un montant de 50 EUR (cinquante euros) pour le porter de son montant actuel de 279.800.000 EUR (deux cent soixante-dix neuf millions huit cent mille euros) pour le porter à 279.800.050 EUR (deux cent soixante-dix neuf millions huit cent mille cinquante euros) par l'émission de 2 (deux) nouvelles parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale s'élevant à 36.700.191,88 EUR (trente-six millions sept cent mille cent quatre-vingt-onze Euro et quatre-vingt-huit cents) payable sur le compte de prime d'émission A de la Société, l'ensemble devant être entièrement libéré par voie d'apport en nature;

3. Souscription et paiement par WM Caleta (Gibraltar) Ltd., une société de droit de Gibraltar, de 2 (deux) nouvelles parts sociales de catégorie A au moyen d'un apport en nature;

4. Nouvelle répartition du capital social de la Société;

5. Modification subséquente de l'article 8 paragraphe 1 des statuts de la Société; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé à l'unanimité que les associés renoncent à leur droit d'être convoqués préalablement à la présente assemblée; les associés reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et se considèrent valablement convoqués et en conséquence, acceptent de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est, en outre, décidé à l'unanimité que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition des associés dans un laps de temps suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

Seconde résolution:

Il est décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 50 EUR (cinquante euros), afin de le porter de son montant actuel de 279.800.000 EUR (deux cent soixante dix-neuf millions huit cent mille euros) à 279.800.050 EUR (deux cent soixante dix-neuf millions huit cent mille cinquante euros) par l'émission de 2 (deux) nouvelles parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune (les "Nouvelles Parts

Sociales"), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 36.700.191,88 EUR (trente-six millions sept cent mille cent quatre-vingt-onze Euro et quatre-vingt-huit cents) (la "Prime d'Emission"), payable sur le compte de prime d'émission A de la Société, la totalité devant être libérée par un apport en nature à la Société constitué d'une créance d'un montant de 50.058.762,92 USD (cinquante millions cinquante-huit mille sept cent soixante-deux dollars américains et quatre-vingt douze cents) équivalents à 36.700.241,88 EUR (trente-six millions sept cent mille deux cent quarante-et-un Euro et quatre-vingt-huit cents) selon le taux de change USD/EUR s'élevant à 1,36399, en vigueur à la présente date, détenue par WM Caleta (Gibraltar) Limited, (l'"Apporteur"), contre la Société.

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et la libération par l'Apporteur des Nouvelles Parts Sociales par son apport en nature tel que décrit ci-dessous:

Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement

Intervient suite à cela l'Apporteur, ici représenté par Maître Raphael COLLIN, mentionné ci-dessus, par voie de procuration donnée sous seing privé.

L'Apporteur déclare souscrire aux Nouvelle Parts Sociales. L'émission des Nouvelles Parts est également soumise au paiement de la Prime d'Emission.

Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par l'Apporteur par voie d'apport en nature.

Description de l'apport

L'actif apporté appartient à l'Apporteur, une société ayant son siège social dans l'Union Européenne, et est documenté dans les bilans de l'Apporteur et de la Société, tous deux datés du 9 janvier 2009 (l'"Apport").

L'Apport est composé d'une créance d'une valeur de 50.058.762,92 USD (cinquante millions cinquante-huit mille sept cent soixante-deux dollars américains et quatre-vingt-douze cents) détenue par l'Apporteur à l'encontre de la Société.

Évaluation

La valeur nette de l'Apport est de 36.700.241,88 EUR (trente-six millions sept cent mille deux cent quarante-et-un Euro et quatre-vingt-huit cents) équivalente à 50.058.762,92 USD (cinquante millions cinquante-huit mille sept cent soixante-deux dollars américains et quatre-vingt douze cents) suivant le taux de change USD/EUR s'élevant à 1,36399 en vigueur à la présente date. Une telle évaluation a été approuvée par les gérants de la Société suivant une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 9 janvier 2009, qui restera annexée au présent acte notarié pour être soumis aux formalités d'enregistrement avec lui.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

Intervention des gérants

Sont ici intervenus:

a) Mr. Dennis P. Beaulieu, conseil en droit des sociétés, avec adresse professionnelle au 80 South Main Street, Hanover, NH 03755, Etats-Unis;

b) Mr. Dominique Robyns, employé, avec adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

c) Mr. Göran Thorstensson, employé, avec adresse professionnelle au 57, Birger Jarlsgatan, SE 111 45 Stockholm, Suède;

tous représentés par Maître Raphael COLLIN prénommé, par voie de procuration donnée sous seing privé;

agissant en leur qualité de gérants de la Société, requièrent du notaire instrumentant d'acter que:

reconnaissant avoir été préalablement informés de l'extension de leur responsabilité, légalement tenus en tant que gérants de la Société en raison de l'apport en nature tel que décrit ci-dessus, acceptent expressément la description de l'apport, son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du payement.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, le capital social de la Société est réparti comme suit:

- WM Caleta (Gibraltar) Limited, détenteur de 8.731.436 (huit millions sept-cent trente et un mille quatre-cent trente-six) parts sociales de catégorie A;

- Sirius International Insurance Corporation, détenteur de 2.460.566 (deux millions quatre-cent soixante mille cinq cent soixante-six) parts sociales de catégorie B.

Cinquième résolution:

Considérant ce qui précède et les résolutions et l'apport ayant été pleinement réalisé, il est décidé à l'unanimité de modifier l'article 8 paragraphe 1 des statuts de la Société (les "Statuts"), pour qu'il soit rédigé comme suit:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 279.800.050 EUR (deux cent soixante-dix-neuf millions huit cent mille cinquante Euros), représenté par 8.731.436 (huit millions sept-cent trente et un mille quatre-cent trente-six) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune (les "Parts Sociales de catégorie A") et 2.460.566 (deux millions quatre-cent soixante mille cinq cent soixante-six) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune (les "Parts Sociales de catégorie B").

Coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à sept mille euro.

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de quoi, le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au même jour qu'indiqué en tête.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne comparante, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande des personnes présentes à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Raphael Collin, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 janvier 2009. LAC/2009/1058. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009033008/9127/256.

(090037714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Marfinco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 60.516.

Le bilan clos au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/03/2009.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA s.à r.l.

17, rue des Jardiniers

B.P. 2650 L-1026 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009032343/1652/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01094. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

JD Coaches Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 42, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 97.621.

L'an deux mille neuf, le douze février.

Par devant Maître Léonie GRETHEN de résidence à Rambrouch.

A comparu:

1.- Monsieur Johan DE WULF, profession entrepreneur, né le 21 novembre 1968 à Kortrijk (Belgique), demeurant à B-8870 Izegem, Manegemstraat, 48,

ici représenté par Monsieur Roger CANTENS, commerçant, demeurant à L-9991 Weiswampach, 42, Gruuss-Strooss,

agissant en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Weiswampach en date du 10 janvier 2009, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

qui est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée "JD COACHES", avec siège social à L-9991 Weiswampach, 42 Gruuss-Strooss, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 97.621,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 2003, acte publié au Mémorial C, en date du 15 janvier 2004 sous le numéro 56,

L'associé unique a ensuite requis le notaire instrumentant d'acter les constatations et résolutions prises en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît comme dûment convoqué.

Première résolution:

L'associé décide de transférer le siège social à l'adresse suivante:

L-9991 Weiswampach, 42 Gruuss-Strooss - Commune de Weiswampach.

Suite à cette résolution, l'associé décide d'adapter les statuts de la société et de modifier la première phrase de l'article 5.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le siège social est établi dans la Commune de Weiswampach"

Les frais et honoraires en relation avec le présent acte sont tous à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signée le présent acte avec le notaire.

Signé: Cantens, GRETHEN

Enregistré à Redange, le 13 février 2009. Relation: RED/2009/173. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 9 mars 2009.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2009033813/240/38.

(090038554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

Jakin Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Jakin Holding S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032332/6341/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01086. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Advent Pharma Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 115.943.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} Mars 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032337/8541/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01052. - Reçu 101,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Leia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 109.714.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on January 30th, 2009 it has been resolved the following:

1 To re-elect Mr. Pierre ARENS, Mr. Peter ENGELBERG and Mr. Gilles Wecker, residing professionally at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as a directors of the board until the next annual meeting;

2 To re-elect MODERN TREUHAND SA, situated at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as the statutory auditor of the company until the next annual meeting.

Fiona Finnegan / Gilles Wecker.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 30 janvier 2009, il a été résolu ce qui suit:

1. De ré-élire Mess. Pierre ARENS, Peter ENGELBERG et Gilles WECKER, demeurant professionnellement au 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale;

2. De ré-élire MODERN TREUHAND SA, située au 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Fiona Finnegan / Gilles Wecker.

Référence de publication: 2009032092/1369/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08463. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Tritax Polska N°1 Investments Company Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.485.

Les comptes annuels arrêtés au 5 avril 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032329/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00520. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Tritax Polska N°1 Investments Company Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.485.

Les comptes annuels arrêtés au 5 avril 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032328/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00516. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

C2K Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 161, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 101.645.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6.3.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032330/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07037. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Perarius Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 114.970.

L'an deux mille neuf, le treize février.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "PERARIUS PROPERTIES S.A.", R.C.S. Luxembourg N° B 114970, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1081 du 2 juin 2006.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte de Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1526 du 9 août 2006.

La séance est ouverte à 17:00 heures sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PEYRON, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Isabel DIAS, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinquante-trois mille cents (53.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinq cent trente et un mille euros (EUR 531.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 117.503, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 17:15 heures.

Frais

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à mille euros (1.000.- EUR) sont à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, C. Peyron, I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 février 2009. Relation: LAC/2009/6077. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009033005/5770/57.

(090037633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Argentabank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.185.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des obligataires de la société anonyme ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A. en abrégé ARGENTABANK, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 29 décembre 1971, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 74 du 30 mai 1972. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié, en date du 17 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 618 du 20 avril 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Roland HUYGENS, directeur, demeurant à B-1731 Asse, 442 Brusselsesteenweg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Michel WATERPLAS, directeur, demeurant à B-6740 Etalle, 19, Moulin-sous-Buzenol.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Stéphane BORZELLINO, directeur, demeurant à F-57310 Bertrange, 8, rue de la Tuilerie.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi sur les sociétés commerciales par des avis aux obligataires publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 19 janvier 2009 et du 4 février 2009 ainsi que dans les quotidiens luxembourgeois d'Wort et Tageblatt en date du 19 janvier 2009 et en date du 4 février 2009

II.- Qu'il résulte de l'état des obligations en circulation ci-annexé, que 79.533 (soixante-dix-neuf mille cinq cent trente-trois) obligations sont actuellement en circulation.

III.- Que les obligataires présents ou représentés ainsi que le nombre d'obligations qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des obligataires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il appert de cette liste de présence que sur les 79.533 obligations en circulation, 11.806 obligations sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Approbation de la modification de l'article 3 des statuts d'Argentabank Luxembourg S.A. (objet social) comme suit:

Art. 3. "La société a pour objet toutes activités relevant des banques ou établissements de crédit, en particulier recevoir tous dépôts et de faire toutes opérations de crédit, ainsi que toutes transactions quelles qu'elles soient, en matière de valeurs mobilières, de métaux précieux, de gestion de fortune, de fiduciaire et de(s) services financiers.

Elle peut créer des sociétés filiales et prendre toute participation dans des sociétés ou associations relevant, ou non, du secteur financier et plus généralement faire, soit pour son propre compte, soit pour compte d'autrui, toutes opérations mobilières ou immobilières, nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet.

La société a en outre pour objet l'activité d'agent d'assurances conformément à la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et toute loi remplaçante.

Elle peut enfin et de façon générale réaliser toutes opérations financières, administratives, de gestion ou de conseil, directement ou indirectement en rapport avec ces activités."

Le président informe l'Assemblée qu'une première Assemblée générale extraordinaire, ayant eu le même ordre du jour, avait été dûment convoquée pour le 12 janvier 2009 et que le quorum n'était pas atteint lors de cette Assemblée pour délibérer sur le point porté à l'ordre du jour.

La présente Assemblée peut donc valablement délibérer quel que soit le nombre d'obligations représenté conformément à la loi sur les sociétés commerciales.

Le président informe l'assemblée en outre que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 12 janvier 2009 a décidé la modification de l'objet social dans la teneur telle que indiquée dans l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide d'approuver la modification de l'article 3 des statuts relatif à l'objet social comme suit:

" **Art. 3.** La société a pour objet toutes activités relevant des banques ou établissements de crédit, en particulier recevoir tous dépôts et de faire toutes opérations de crédit, ainsi que toutes transactions quelles qu'elles soient, en matière de valeurs mobilières, de métaux précieux, de gestion de fortune, de fiduciaire et de[s] services financiers.

Elle peut créer des sociétés filiales et prendre toute participation dans des sociétés ou associations relevant, ou non, du secteur financier et plus généralement faire, soit pour son propre compte, soit pour compte d'autrui, toutes opérations mobilières ou immobilières, nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet.

La société a en outre pour objet l'activité d'agent d'assurances conformément à la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et toute loi remplaçante.

Elle peut enfin et de façon générale réaliser toutes opérations financières, administratives, de gestion ou de conseil, directement ou indirectement en rapport avec ces activités."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. HUYGENS, M. WATERPLAS, S. BORZELLINO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2009. Relation: LAC/2009/6901. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009032991/242/75.

(090037708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Argentabank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.185.

L'an deux mille neuf, le douze janvier.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A. en abrégé ARGENTABANK, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 29 décembre 1971, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 74 du 30 mai 1972. Les statuts en

ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié, en date du 17 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 618 du 20 avril 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Roland HUYGENS, directeur, demeurant à B-1731 Asse, 441, Brusselsesteenweg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Michel WATERPLAS, directeur, demeurant à B-6740 Etalle, 19, Moulin-sous-Buzenol.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Stéphane BORZELLINO, directeur, demeurant à F-57310 Bertrange, 8, rue de la Tuilerie.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 350 (TROIS CENT CINQUANTE) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification de l'article 3 des statuts d'Argentabank Luxembourg S.A. (objet social) comme suit:

Art. 3. "La société a pour objet toutes activités relevant des banques ou établissements de crédit, en particulier recevoir tous dépôts et de faire toutes opérations de crédit, ainsi que toutes transactions quelles qu'elles soient, en matière de valeurs mobilières, de métaux précieux, de gestion de fortune, de fiduciaire et de(s) services financiers.

Elle peut créer des sociétés filiales et prendre toute participation dans des sociétés ou associations relevant, ou non, du secteur financier et plus généralement faire, soit pour son propre compte, soit pour compte d'autrui, toutes opérations mobilières ou immobilières, nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet.

La société a en outre pour objet l'activité d'agent d'assurances conformément à la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et toute loi remplaçante.

Elle peut enfin et de façon générale réaliser toutes opérations financières, administratives, de gestion ou de conseil, directement ou indirectement en rapport avec ces activités."

2. Divers.

Le président informe l'Assemblée que l'agrément du Ministre du Trésor et du Budget pour le changement de l'objet social a été obtenu en date du 29 juillet 2008. Une copie de cet agrément restera annexée aux présentes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts relatif à l'objet social comme suit:

" **Art. 3.** La société a pour objet toutes activités relevant des banques ou établissements de crédit, en particulier recevoir tous dépôts et de faire toutes opérations de crédit, ainsi que toutes transactions quelles qu'elles soient, en matière de valeurs mobilières, de métaux précieux, de gestion de fortune, de fiduciaire et de(s) services financiers.

Elle peut créer des sociétés filiales et prendre toute participation dans des sociétés ou associations relevant, ou non, du secteur financier et plus généralement faire, soit pour son propre compte, soit pour compte d'autrui, toutes opérations mobilières ou immobilières, nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet.

La société a en outre pour objet l'activité d'agent d'assurances conformément à la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et toute loi remplaçante.

Elle peut enfin et de façon générale réaliser toutes opérations financières, administratives, de gestion ou de conseil, directement ou indirectement en rapport avec ces activités."

Le Président informe ensuite l'Assemblée des actionnaires que la présente modification des statuts devra également être approuvée par l'assemblée des obligataires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. HUYGENS, M. WATERPLAS, S. BORZELLINO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 janvier 2009. Relation: LAC/2009/1191. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009032990/242/68.

(090037708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Zephyr Capital Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.352.

L'an deux mille neuf, le trente janvier.

Pardevant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Maître Marianne GOEBEL, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle;

Agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société anonyme ZEPHYR CAPITAL INVESTMENTS S.A., établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129352, mandatée à cet effet suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 22 janvier 2009.

Une copie d'un extrait du procès-verbal de cette réunion restera annexée aux présentes.

Lequel comparant, agissant en sa dite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations:

1) La Société Anonyme ZEPHYR CAPITAL INVESTMENTS S.A. a été constituée par un acte passé pardevant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, en date du 28 juin 2007, acte publié au Mémorial C, numéro 1702 du 10 août 2007, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 8 août 2008 suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, notaire à Junglinster, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2186 du 9 septembre 2008.

2) Suivant l'Article 5 des Statuts, le capital souscrit est fixé à huit millions sept cent quatre vingt seize mille quatre cent soixante dix euros (EUR 8.796.470,-), représenté par huit cent soixante dix-neuf mille six cent quarante sept (879.647) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

3) Le capital autorisé est fixé à quatorze millions neuf cent quarante deux mille huit cent soixante euros (EUR 14.942.860,-) représenté par un million quatre cent quatre vingt quatorze mille deux cent quatre vingt six (1.494.286) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

4) Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé dans les statuts.

En outre, le Conseil d'Administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication de l'autorisation au Mémorial C, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration en temps qu'il appartiendra. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

5) En date du 22 janvier 2009, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital souscrit de la Société pour un montant de huit cent soixante trois mille cinq cent quarante euros (EUR 863.540,-) pour le porter de son montant actuel de huit millions sept cent quatre vingt seize mille quatre cent soixante-dix euros (EUR 8.796.470,-) à neuf millions six cent soixante mille dix euros (EUR 9.660.010,-) par la création et l'émission de quatre vingt six mille trois cent cinquante quatre (86.354) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune. Le Conseil d'administration a décidé encore de fixer la prime d'émission payable par action à dix sept euros virgule cinquante quatre cents (EUR 17,54.-).

Le Conseil d'Administration a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires antérieurs et d'admettre à la souscription des nouvelles actions émises la société de droit italien FAVONIO S.R.L., établie et ayant son siège social à I-20100 Milan, Via Mercato 5 (Italie).

Les actions sont libérées en numéraire à hauteur de 25%, soit un montant total de deux cent quinze mille huit cent quatre-vingt cinq euros (EUR 215.885,-), la prime d'émission totale de un million cinq cent quatorze mille six cent quarante neuf euros et vingt cents (EUR 1.514.649,20-) étant payée intégralement.

La réalisation de l'augmentation de capital a été dûment constatée par le notaire sur base des documents lui présentés par le comparant.

En conséquence, le capital souscrit est fixé à neuf millions six cent soixante mille dix euros (EUR 9.660.010,-) et le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1^{er})**. Le capital social est fixé à neuf millions six cent soixante mille dix euros (EUR 9.660.010,-), représenté par neuf cent soixante six mille une (966.001) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge, à raison de la présente augmentation de capital est évalué approximativement à la somme de quatre mille Euro.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. GOEBEL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 4 février 2009. Relation: LAC/2009/4356. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009032989/211/70.

(090037537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Kempen AM Luxembourg S.A./N.V., Société Anonyme.

Capital social: EUR 39.490,62.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 115.007.

L'an deux mille huit, le dix-neuvième jour du mois de décembre,

par devant Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. KEMPEN DEELNEMINGEN BV, une société à responsabilité limitée organisée selon les lois des Pays-Bas, avec siège social au Beethovenstraat 300, NL-1077 WZ Amsterdam (Pays-Bas), immatriculée au registre du commerce d'Amsterdam sous le numéro 33238227; et

2. KEMPEN & CO NV, une société anonyme organisée selon les lois des Pays-Bas, avec siège social au Beethovenstraat 300, NL-1077 WZ Amsterdam (Pays-Bas), immatriculée au registre du commerce d'Amsterdam sous le numéro 34186722

en tant qu'actionnaires (les Actionnaires), de KEMPEN AM LUXEMBOURG SA/NV, une société anonyme luxembourgeoise et néerlandaise, ayant son siège social à Beethovenstraat 300, NL-1077 WZ Amsterdam, Pays-Bas, et ayant son principal établissement / administration centrale au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.007, (la Société). La Société a été constituée le 9 décembre 2003 suivant un acte de Me R. Van Bork, notaire de résidence à Amsterdam, Pays-Bas.

Les Actionnaires étaient ici représentés par Marie Roche, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de procurations données le 18 décembre 2008.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par les mandataires agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

Les Actionnaires ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les Actionnaires détiennent toutes les actions dans le capital social de la Société;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Dissolution de la Société et décision de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire);

2. Nomination de Michel van de Coevering comme liquidateur dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);

3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de liquidation de la Société;

4. Décision de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société et de payer toutes les dettes de la Société;

5. Décision que le Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique.

6. Divers.

III. Les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires ont décidé de dissoudre et de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution

Les Actionnaires ont décidé de nommer Michel van de Coevering, né le 22 août 1968 à s' Gravenhage, Pays-Bas, et résidant à Beethovenstraat 30010077 WZ Amsterdam, Pays-Bas, comme liquidateur (le Liquidateur) dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société. Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs de la Société sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

Les Actionnaires ont décidé d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable des Actionnaires Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux Actionnaires conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

Les Actionnaires ont décidé de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société et de payer toutes les dettes de la Société.

Cinquième résolution

Les Actionnaires ont décidé que le mandat du Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique.

Frais

Les dépenses, frais et rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille trois cents Euro.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. ROCHE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51951. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009032992/211/75.

(090037542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

Genitec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7360 Helmdange, 52, rue de Helmdange.

R.C.S. Luxembourg B 56.402.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4.3.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032331/1286/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00417. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

KKR International Flooring 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 123.283.

—
Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009032323/7441/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01155. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Camara S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 7.002.853,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 128.407.

—
Extrait d'une résolution circulaire du conseil de gérance

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L1511 Luxembourg avec effet au 1^{er} décembre 2008.

Le Gérant de la société, Christophe DAVEZAC gérant, a également transféré son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009031766/6341/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00298. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Immobilière Deluxe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 110.884.

—
EXTRAIT

La société ATC CORPORATE SERVICES (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg (anciennement FIRST TRUST) a dénoncé, le siège social de la société Immobilière Deluxe, S.à r.l avec effet immédiat.

Ladite société est actuellement sans siège social connu au Luxembourg.

Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 13-15, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg a démissionné de sa fonction de gérant par lettre datée du 19 février 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Février 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009031762/751/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00325. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Wing Equity S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 72.727.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 28 avril 2008, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- S.A. WING EQUITY, dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé en date du 8 décembre 2004., RCS: B72727

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Claudine DE LA HAMETTE, juge, et liquidateur Maître Laurent MERTZ, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 19 mai 2008 au greffe de la dix-huitième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Maître Laurent MERTZ
22, rue Marie-Adelaïde
L-2128 Luxembourg
Le curateur

Référence de publication: 2009031759/289/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07154. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Sea-Invest Afrique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 133.563.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54397 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2009031746/211/12.

(090035285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

FlowInvest (Lux) Holding Company S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 113.804.

—
Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, en février 2009.

Pour la Société
Signature
Le gérant

Référence de publication: 2009032325/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00372. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

Vinolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 87.365.

L'an deux mille neuf, le onze février.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "VINOLUX S.A." (numéro d'identité 2002 22 12 525), avec siège social à L-1415 Luxembourg, 7, rue de la Déportation, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 87.365, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'HUART, de résidence à Pétange, en date du 6 mai 2002, publié au Mémorial C, numéro 1131 du 26 juillet 2002 et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le prédit notaire Georges d'HUART en date du 27 février 2003, publié au Mémorial C, numéro 392 du 10 avril 2003 et par le notaire instrumentant, en date du 23 novembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 114 du 8 février 2005 et en date du 1^{er} septembre 2006, publié au Mémorial C, numéro 2041 du 31 octobre 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît BEAUVOIS, employé privé, demeurant à Roodt/Redange,

qui désigne comme secrétaire Madame Miranda JANIN, employée privée, demeurant à Belvaux.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Transfert du siège social de L-1415 Luxembourg, 7, rue de la Déportation à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg et modification subséquente de la première phrase du deuxième paragraphe de l'article 1^{er} des statuts de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1415 Luxembourg, 7, rue de la Déportation à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

En conséquence la première phrase du deuxième paragraphe de l'article 1^{er} des statuts de la société est modifiée pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (1^{ère} phrase du 2^{ème} paragraphe). "Cette société aura son siège à Pétange."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ sept cent cinquante euros (€ 750.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: BEAUVOIS, JANIN, RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 13 février 2009. Relation: CAP/2009/511. Reçu soixante-quinze (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 5 mars 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009033811/236/52.

(090038433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.